

Pour chacune des opérations suivantes, calculer la TVA et indiquer à quelle date elle devient exigible.

05/02 - Vente d'une machine-outil 20 000 €. Règlement à 60 jours fin de mois

07/02 - Devis pour réparation d'une machine-outil 5 500 €. Acompte immédiat de 1 000 €, 3 000 à verser à la réparation (le 20/02) et le solde le 28/02. Le devis est accepté par le client, la facture est établie le jour même (07/02)

12/03- Mise en service d'une machine produite dans l'entreprise et achevée le 04/03. Les éléments suivants sont relevés de la comptabilité :

Main d'œuvre 4 500 €

pièces et matière première 2 500 €

15/03 - Même opération que le 07/02 pour une entreprise ayant choisi l'option sur les débits

28/03 - Vente d'une machine-outil : 25 000 €

Condition de règlement appliquée : 60 jours fin de mois– escompte en cas de règlement comptant de 1 % . Facture expédiée le 28/03 avec la machine.

Le 30/03 - le client règle la totalité de la facture